

L'anthropologie au service du développement international : Un modèle suédois

Lasse Krantz

Volume 8, numéro 3, 1984

Comprendre et modifier

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/006219ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/006219ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

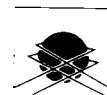
1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Krantz, L. (1984). L'anthropologie au service du développement international : Un modèle suédois. *Anthropologie et Sociétés*, 8(3), 79–93.
<https://doi.org/10.7202/006219ar>

L'ANTHROPOLOGIE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL : un modèle suédois*



Lasse Krantz
 Département d'anthropologie sociale
 Université de Stockholm

L'anthropologie peut à notre avis et malgré les difficultés de parcours, contribuer efficacement à l'élaboration et à l'implantation de projets de développement. Un bon exemple : l'accent mis de plus en plus sur l'étude des variables sociales de préférence aux considérations d'ordre strictement technique ou technologique, qui régentaient jusqu'il y a peu le domaine de la planification des projets de développement. Il est évident que l'on ne peut pas limiter le concept de « développement » à sa seule dimension économique, et ce même si l'objectif ultime est, bien sûr, d'en arriver à une équité sociale et à une amélioration substantielle des standards de vie des populations les plus pauvres.

Des concepts tels que ceux de « développement rural intégré » et de « satisfaction des besoins de base » indiquent bel et bien que les planificateurs se soucient de plus en plus d'élaborer des projets qui tiennent compte des facteurs tant techniques, économiques que sociaux lorsqu'il s'agit de déterminer les moyens de subsistance d'une population donnée. Au moment où les objectifs des projets de développement s'affinent, se précisent et visent de plus en plus clairement des groupes-cibles de façon spécifique, il devient utile et nécessaire de favoriser l'émergence d'activités fondées sur une analyse préalable des conditions de vie des groupes en cause.

L'anthropologie est une science humaine qui privilégie l'étude et la compréhension de la complexité des sociétés et des modèles sociaux et culturels – vus comme parties intégrantes sinon comme ensembles globaux de la production économique et matérielle d'une population –, elle doit se placer dans une position qui lui permette de contribuer de façon adéquate à ce

* Cet article, traduit par Gilles Bibeau, Alain Bissonnette et Sylvaine De Plaen, a été revu et corrigé par la rédaction. Nous remercions l'Université d'Oslo de nous avoir autorisé à publier la version française de l'original paru dans un ouvrage intitulé *Sosialantropologers Rolle i Bistandsarbeid*, 1983, Oslo, University of Oslo, Oslo Occasional Papers in Social Anthropology, no 7.

type d'approche du développement. Jusqu'à présent, il faut bien le reconnaître, il n'y a pas eu de collaboration suivie dans un cadre institutionnalisé entre les anthropologues et les organismes nationaux et internationaux responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets de développement. Les idées exprimées dans les pages qui suivent s'inspirent d'une expérience de collaboration entre l'Agence Suédoise pour le Développement International et le Département d'anthropologie sociale de l'Université de Stockholm. Nous soulignerons tout particulièrement l'intérêt de l'approche nouvelle adoptée par la Division agricole de SIDA (Swedish International Development Authority) dans le cadre de ses plans de développement.

☐ La perspective anthropologique

Jusqu'à fort récemment, la contribution de l'anthropologie dans le domaine de la réalisation de projets de développement consistait le plus souvent à éclaircir pourquoi et comment des aspects techniques et économiques d'un problème peuvent également entraîner des implications d'ordre social et culturel. Dans ce contexte, l'anthropologie se concentrait sur l'étude des répercussions qu'un projet de changement technique et économique pouvait produire sur une population déterminée. Dans ce cas, l'anthropologue n'était appelé sur le terrain qu'une fois le projet élaboré et implanté, ne serait-ce que partiellement. Par contre, comme il fallait comprendre les causes des répercussions sociales en contradiction flagrante avec les objectifs généraux de plusieurs projets, on en est venu à vouloir identifier les conditions minimales préalables à l'atteinte réelle de ces objectifs. On a donc étudié les éléments constitutifs de l'implantation des projets et parfois on a cherché à identifier, selon une nouvelle approche, le problème que visaient le ou les projets en cause. En d'autres termes, on a redéfini la problématique d'ensemble du projet. Au risque de simplifier à outrance, et pour illustrer notre propos, arrêtons-nous sur deux exemples hypothétiques.

Notre premier exemple sera celui d'un projet visant à améliorer les conditions de vie de petits fermiers. Afin d'atteindre cet objectif, il est proposé d'accroître la production agricole grâce à l'utilisation de semences hybrides et de fertilisants chimiques et d'assurer un meilleur accès aux marchés commerciaux. Voilà une situation qui peut sembler, de prime abord, ne relever que d'une planification économique et technique. Pourtant cette situation a bel et bien des composantes strictement sociales dont peut dépendre le succès ou l'échec du projet. En effet, une fois assurée par les semences hybrides et les fertilisants nouveaux, l'augmentation de la production agricole locale peut ne profiter qu'aux fermiers propriétaires de leurs fermes, alors qu'ils jouissent déjà d'un niveau de vie relativement confortable. Les paysans pauvres à qui l'on demandera de travailler de plus longues heures afin d'accroître la production agricole, profiteront-ils autant ou de la même façon des retombées matérielles de ce projet ? Si l'objectif du projet s'arrête à viser une augmentation de la production sans se poser la question de l'équité sociale et de la participation populaire aux processus de développement, il

est évident que l'évaluation finale ne sera pas la même. Si l'on cherche à faire bénéficier de cet accroissement de production non pas seulement les fermiers déjà à l'aise mais aussi les paysans utilisant de faibles superficies de terre, il faut le préciser au départ et ensuite utiliser une stratégie entièrement différente tant au plan technologique qu'à celui de l'implantation du projet. Dans pareil cas, on doit en fait procéder à une analyse de la structure socio-économique locale avant de planifier l'implantation du projet de développement.

Ce premier exemple se réfère aux répercussions directes ou indirectes d'une stratégie d'action spécifique et limitée dans le temps. Ces répercussions demeurent en fait relativement faciles à identifier. La tâche est plus complexe quand il s'agit d'évaluer toutes les conséquences du projet. Revenons à notre exemple. Les paysans pauvres touchés par ce projet bénéficieront sans doute de possibilités d'emploi accrues compte tenu de l'augmentation de la production des récoltes qui seront utilisées à des fins commerciales. Mais, à plus long terme, il est probable que certains d'entre eux voient leurs conditions de vie se détériorer. On peut en effet présumer que l'accroissement de la production entraînera une augmentation de la valeur des terres cultivables et les fermiers en situation confortable seront sans doute tentés, grâce à des profits multipliés, d'investir dans l'achat de nouvelles terres. S'ils agissent ainsi, ils réduiront le nombre des petits propriétaires paysans et sans doute aussi les conditions de vie de ceux qui auront vendu leurs terres. Il est aussi probable que la mécanisation de l'agriculture remplace le travail manuel, ce qui ne serait pas sans conséquences pour les paysans les plus pauvres.

De telles répercussions indirectes et « négatives » peuvent également survenir dans d'autres domaines de l'activité économique. Notre deuxième exemple illustrera cette proposition. Prenons une population qui pratique à la fois des activités de pêche à petite échelle et des activités agricoles assurant sa subsistance. Ces deux activités sont possibles grâce à un équilibre de la division sexuelle du travail. Tout changement drastique apporté aux activités de pêche — par exemple, l'introduction de nouvelles technologies et méthodes conduisant à la pratique de la pêche pendant toute l'année à des fins commerciales — pourrait diminuer la capacité des familles de poursuivre les activités agricoles assurant leur subsistance. Certes, il y aurait plus de poissons vendus sur les marchés mais, à long terme, les activités de subsistance pourraient en être affectées. L'ironie du sort serait de voir les pêcheurs incapables de se procurer sur les marchés ce qu'ils produisaient auparavant par eux-mêmes. Une autre répercussion prévisible de ce changement introduit par un projet de développement est l'accroissement de la charge de travail des femmes qui devraient dorénavant s'occuper seules des activités agricoles.

Ces planificateurs prennent de plus en plus en considération les conséquences sociales de l'introduction de changements techniques ou économiques. Ils savent que les problèmes auxquels font face les groupes les plus

défavorisés des pays en voie de développement sont multiples et multi-dimensionnels. La volonté de tenir compte des notions d'équité sociale et de satisfaction des besoins fondamentaux a renforcé cette tendance. C'est ainsi que l'anthropologue peut être appelé à analyser le caractère complexe et intégré des problèmes de développement au niveau local ou, plus particulièrement, à identifier les relations s'établissant entre les modèles sociaux et culturels et les facteurs techniques et économiques. Sans vouloir diminuer – bien au contraire – l'importance intrinsèque de la connaissance ethnographique générale d'une région particulière, on peut affirmer que la contribution principale de l'anthropologie dans ce contexte précis réside surtout dans la perspective qu'elle apporte sur les phénomènes locaux. Cette perspective tient compte de l'ensemble des facteurs techniques, économiques et sociaux qui, selon un ordre particulier, constituent une culture. L'anthropologue analyse donc les problèmes locaux, selon cette perspective, d'un point de vue multi-dimensionnel. Pour ce faire, une connaissance approfondie de l'ethnographie de la région est essentielle. Mais, surtout, les données doivent être présentées de telle façon que leur pertinence avec les problèmes identifiés soit très claire.

☒ La méthode anthropologique

Formuler des projets respectueux de la spécificité sociale et culturelle d'un groupe particulier suppose une analyse socio-économique avant tout processus de planification. Cette analyse doit viser à dégager les caractéristiques des institutions sociales et culturelles de façon à ce qu'elles puissent être intégrées à la stratégie et à l'organisation du projet. À cet égard, les planificateurs ont trop souvent présumé jusqu'à présent que les caractéristiques culturelles d'un groupe particulier ne pouvaient constituer que des « obstacles » à écarter dans un processus de « modernisation ». Or, tel n'est pas toujours le cas : ces traits culturels peuvent tout aussi bien constituer des ressources dynamiques favorisant le développement. En Afrique, plusieurs groupes ont conservé pendant la colonisation et après, leurs caractères communautaires. Chez eux, un système de propriété collective où les ressources sont périodiquement redistribuées selon les besoins des familles correspond à une structure sociale où les membres sont répartis dans des groupes différents mais complémentaires, selon les critères d'âge et de parenté. Pour qui veut réellement tenir compte de la réalité sociale, il faut connaître et tenir compte d'une telle structure sociale. C'est là une évidence, encore faut-il dans le contexte actuel la répéter souvent. Dans notre exemple, l'analyse socio-économique devrait se demander si la société locale fournit une base adéquate pour un projet coopératif visant le bien-être de l'ensemble de la communauté prise comme unité ou si, au contraire, elle est trop fragmentée pour ce faire. Dans ce cas, il faudrait alors déterminer une stratégie visant à profiter aux divers segments de la population ou à certains d'entre eux mais non plus à la communauté prise comme unité d'ensemble. Afin d'atteindre ces résultats, une perspective et un savoir empirique que seuls,

bien souvent, les anthropologues maîtrisant de façon adéquate doivent être mis à profit dans le processus d'analyse.

Cette compétence des anthropologues vient de leur méthode de travail : l'« observation participante ». Cette attitude d'observation directe et de participation à la réalité sociale et culturelle du groupe étudié implique un séjour relativement long sur le terrain. Pendant ce séjour où l'anthropologue s'imprègne du vécu des gens sur qui porte son enquête, il peut par exemple comparer ce qu'ils disent et ce qu'ils font. Cette information pose de nouveaux problèmes et l'enquête doit être poursuivie après le séjour sur le terrain. Chose certaine, cette méthode convient particulièrement lorsque l'on veut comprendre les catégories cognitives exprimées par une population et la manière dont elles sont associées à l'utilisation des ressources matérielles et, en général, aux prises de décision de type économique.

La méthode privilégiée par les anthropologues atteint des résultats certains, mais elle suppose que l'enquêteur vive au sein de la population pendant une période de temps suffisamment longue. Or, c'est là un point de controverse sinon de litige très sérieux lorsque l'anthropologue cherche à accomplir son travail dans le cadre d'un projet de développement. Généralement, les recherches anthropologiques sont plutôt de l'ordre de la connaissance universelle générale et ne visent pas à résoudre à court terme un problème concret particulier. Devenu familier avec les caractéristiques sociales et culturelles d'une population, l'anthropologue peut, lors de son enquête de terrain, identifier divers domaines de recherche qu'il juge pertinents (par rapport à sa propre problématique). Dans le cas de la planification des projets de développement, il en va autrement. Les problèmes à résoudre, les activités à accomplir sont identifiés dès le départ. De plus, les uns et les autres sont définis non par la société en cause mais par des intérêts qui lui demeurent généralement étrangers. Dans ce contexte, on ne porte attention qu'à l'information directement associée à l'activité spécifique proposée. On se trouve donc en présence de deux approches singulières, différentes, potentiellement contradictoires. D'une part, le planificateur perçoit difficilement comment l'information ethnographique présentée sous forme de monographie peut être utile au projet qui le préoccupe de façon particulière. D'autre part, l'anthropologue se demande dans quelle mesure ses découvertes peuvent ou doivent être mises à l'épreuve par des applications spécifiques dans un contexte qui lui échappe presque totalement.

Nous l'avons souligné plus haut : celui qui veut réellement tenir compte des caractéristiques sociales et culturelles d'une population doit nécessairement, et préalablement à tout processus de planification, s'assurer de connaître les conditions matérielles et les catégories cognitives de cette population, conditions et catégories qui le guident dans sa compréhension et dans sa définition de ses propres problèmes. Pareille démarche requiert des ressources financières, matérielles et humaines ainsi que du temps. Ce n'est qu'à ce prix qu'une connaissance adéquate des réalités à la base sera acquise avant de décider des diverses activités spécifiques à entreprendre. L'anthro-

pologue engagé dans un tel processus devra, bien sûr, présenter ses données ethnographiques en soulignant leur pertinence avec le problème mis en cause. Commencer l'enquête par l'identification des problèmes économiques tels que définis et perçus par la population locale nous semble de bonne stratégie. L'hypothèse à vérifier est alors la suivante : les activités de production et l'utilisation des ressources sont intégrées par la population dans un cadre global, cadre qui intègre aussi bien l'environnement socio-économique et matériel, la compréhension qu'ont les individus concernés de leur propre situation que l'organisation sociale locale prise dans son ensemble. En termes clairs, il y aurait avantage pour un planificateur œuvrant au sein d'une société pastorale, par exemple, de savoir comment et à quelles fins y fonctionnent les systèmes de parenté; qu'il songe à l'importance du bétail à titre d'épargne réelle ou encore à sa possible « conversion » par l'institution du mariage en une autre forme de ressource, humaine cette fois, si tant est que l'épouse puisse être perçue comme une forme d'investissement dans le travail domestique. Dans un autre contexte, un planificateur intéressé par l'accroissement, pour des fins commerciales, des récoltes de petits fermiers aurait avantage à connaître les principes qui guident les choix d'orientation de la production chez eux. S'ils préfèrent produire pour leur propre consommation, c'est peut-être qu'ils préfèrent demeurer à l'écart et indépendants d'un marché où l'argent et les marchandises sont rares ? Ou encore peut-être que ce choix est lié à un système de redistribution interne qui assure la subsistance, l'unité, bref la survie du groupe en tant qu'élément d'identification ? Autant de questions auxquelles pourra répondre une enquête de terrain menée par un anthropologue compétent.

◆ Le rôle de l'anthropologue

La présentation des données ethnographiques et les contradictions potentielles entre la méthode anthropologique de l'enquête de terrain et les conditions habituellement offertes dans le cadre d'un projet de développement ne sont pas les seules difficultés rencontrées dans ce domaine. En effet, l'anthropologue s'inquiète généralement du rôle qu'il pourra jouer au sein de l'administration responsable du projet de développement et de l'utilisation de ses connaissances lors de son implantation.

Chose certaine, les responsables de l'administration du projet, au sein d'un organisme national ou international, ont beaucoup à voir dans la décision de consulter ou non un anthropologue. Dans le domaine de la coopération et du développement en Suède, le type de recherche privilégié et la stratégie globale adoptée dépendent largement de l'évaluation préalable des problèmes par ces administrateurs. Il est intéressant de souligner les critères retenus lors de l'embauche de ces administrateurs. Au SIDA (Agence Suédoise pour le Développement International), le candidat doit avoir des qualifications professionnelles dans le domaine de l'intervention. La Division agricole embauche essentiellement des agronomes et des économistes agricoles. La Division industrielle embauche surtout des ingénieurs et des hommes

d'affaires. En Suède, très peu de candidats spécialisés en sciences sociales deviennent administrateurs de projets de développement.

Un tel recrutement n'est pas sans conséquence sur le processus d'identification des problèmes jugés pertinents lors de la planification des projets de développement. C'est ainsi que les projets agricoles sont souvent vus seulement sous l'angle technique, et les projets d'aide aux petites industries sont définis comme un strict problème de gestion et de capacité de réaliser des profits. Pour que les aspects sociaux et culturels d'une situation soit abordés, il faut que l'approche choisie par l'administrateur responsable permette d'établir l'inventaire préliminaire des problèmes à résoudre et des ressources nécessaires pour ce faire.

Il arrive que les administrateurs adoptent une approche globale et favorise ainsi l'étude des caractéristiques sociales et culturelles du groupe mis en cause. Mais, malgré cela, le statut de l'anthropologie reste incertain chez plusieurs d'entre eux. L'anthropologue serait-il un « explorateur » des cultures étrangères intéressé seulement par les comportements différents et exotiques ? On peut croire les anthropologues responsables au premier titre de cette méconnaissance de leur science. Ont-ils suffisamment cherché à communiquer les résultats de leurs travaux ? Les administrateurs, quant à eux, ne sont pas exempts de toute responsabilité à cet égard. Se sont-ils vraiment intéressés à la perspective et au savoir empirique offerts par les anthropologues ? Ils jugent souvent ces derniers trop critiques, leur seule contribution étant, selon eux, négative puisqu'elle souligne que la nouvelle technologie et les changements qu'elle introduit menacent de détruire les cultures traditionnelles. Avec un tel préjugé, il est évident qu'on hésitera à intégrer un anthropologue à une équipe responsable de planifier un projet de développement.

Du point de vue de l'anthropologue, d'autres difficultés surgissent. Au premier chef, le contenu même du mandat qui lui est confié lors d'une mission pose souvent problème, ceux qui conçoivent et rédigent ces mandats n'ayant guère de connaissances des méthodes de travail des anthropologues. En fait, ils n'ont souvent qu'une vague notion des raisons pour lesquelles l'anthropologue a été embauché, bien qu'ils soient d'accord avec l'idée de prendre en considération les « aspects culturels » du projet. La contribution anthropologique est rarement intégrée explicitement à la planification globale et il arrive que l'étude « socio-économique » soit rédigée dans un document différent de celui faisant état de l'ensemble du projet et qu'elle aboutisse trop rapidement aux archives... Autre problème courant : la description du travail d'un anthropologue comme s'il s'agissait de celui, par exemple, d'un ingénieur. On présume qu'outre leur différence quant à leur affiliation professionnelle respective, ils travaillent de la même façon et requièrent les mêmes ressources. Or, il n'en est rien, chacun privilégiant des méthodes de travail fort différentes. Dans un cas comme dans l'autre, l'anthropologue doit lui-même définir ses exigences et s'assurer que les résultats de son enquête recevront une considération

égale à celle portée aux résultats des autres professionnels engagés dans la planification du projet. Ce qui semble si normal et si simple est loin d'être acquis, les autres experts demeurent trop souvent réticents devant la perspective et la connaissance anthropologiques et ne consacrent guère de temps à s'y familiariser.

Le temps et les ressources que l'anthropologue exige pour entreprendre une enquête de terrain digne de ce nom entrent très souvent en contradiction avec les contraintes inhérentes aux projets de développement, tels que planifiés jusqu'à présent. Ceux-ci ne permettent en effet que très rarement à l'anthropologue de réaliser son enquête, de procéder à son analyse puis de faire état de ses résultats dans un texte qui puisse être intégré au processus global de planification. Malheureusement, très souvent, trop peu de temps lui est alloué. C'est pourquoi plusieurs anthropologues hésitent à s'impliquer dans de pareils projets. Il est pourtant possible, à notre avis, de mener des enquêtes valables dans le cadre d'études préliminaires à l'implantation d'un projet. Même dans ce cas, l'anthropologue doit toutefois apprendre à travailler dans des conditions moins idéales que celles de l'univers académique. En fait, il y aurait avantage à l'impliquer dès le début de la planification.

Il convient de souligner un dernier problème : le manque de suivi concernant les recommandations de l'anthropologue. Dans la plupart des cas, l'agence de développement ou l'organisme international embauche l'anthropologue à titre de consultant pendant une période déterminée. Sa tâche est généralement terminée au dépôt d'un rapport que les responsables du projet étudient avec plus ou moins de rigueur. L'anthropologue retourne alors à son lieu habituel de travail : à l'université ou au sein d'un institut de recherche. Il perd très souvent contact avec le projet et ne sait pas ce qu'il advient de son rapport. Cette situation est déplorable car ce rapport mérite d'être l'objet de discussions et doit être, d'une façon ou d'une autre, pris en considération par ceux qui planifient le projet. Si l'anthropologue n'est pas présent au sein de l'équipe responsable de cette planification, il y a grand risque que ses recommandations ne soient ni entendues ni suivies par ceux qui s'intéressent prioritairement à d'autres aspects du projet.

☐ « L'Unité d'étude pour le Développement »

Une façon de résoudre certains de ces problèmes est d'embaucher des anthropologues non seulement pour effectuer des enquêtes de terrain et des analyses, mais aussi pour collaborer avec l'administration à l'identification de champs possibles de recherches, à la conception et à la rédaction de mandats confiés à leurs pairs. Cette proposition n'est pas utopique, elle est déjà mise en œuvre en Suède grâce à l'accord conclu, il y a quelques années, entre le Département d'anthropologie sociale de l'Université de Stockholm et la SIDA.

Le but de cette collaboration est de fournir du personnel et des services anthropologiques aux programmes suédois de coopération pour le développement. Une « Unité d'étude pour le Développement » entièrement subventionnée par la SIDA a été créée à cette fin au sein du Département d'anthropologie sociale. L'équipe permanente de l'Unité travaille à titre de consultant permanent de la SIDA. Elle participe à l'évaluation des projets et prépare les mandats nécessitant une consultation anthropologique. Les enquêtes de terrain sont largement réalisées par des anthropologues embauchés dans le cadre d'une consultation à court terme ou sur une base contractuelle. Ils sont recrutés par l'Unité avec l'étroite collaboration de la SIDA en faisant appel aux ressources des universités et des instituts de recherche suédois et étrangers. L'Unité remplit ainsi une importante fonction en maintenant un vaste réseau de contacts qui permet de dénicher les personnes capables d'accomplir les tâches requises. L'Unité est également activement impliquée dans l'enseignement et l'organisation de séminaires qui ont lieu soit à l'Université de Stockholm, au sein d'autres instituts de recherche ou encore au centre de formation de la SIDA. Afin de constituer une « banque de données » liées aux rapports du champ anthropologique et des problèmes de développement, l'Unité maintient un contact suivi avec plusieurs instituts de recherche et organise régulièrement des conférences et des séminaires traitant de ces questions. L'Unité possède en outre un centre de documentation qui rassemble un bon nombre de publications et de manuscrits pertinents.

La collaboration institutionnelle entre l'Agence Suédoise pour le Développement International et l'Unité d'étude pour le Développement est exemplaire à plus d'un titre. Cette collaboration a permis aux anthropologues d'élargir leurs perspectives sur les problèmes et difficultés de la coopération pour le développement. Leur participation à des projets concrets les a obligés à confronter la théorie et les méthodes scientifiques à des problèmes pratiques. Elle leur a ainsi permis non seulement de s'enrichir d'une expérience dans la planification de projets de développement mais d'ajouter de nouvelles connaissances et réflexions à la discipline anthropologique. Le fait de privilégier une telle collaboration entre une agence de coopération et de développement international et un département d'anthropologie sociale est aussi à souligner. En effet, la SIDA aurait pu créer en son sein des emplois pour anthropologues. Mais on a jugé plus commode d'avoir accès à une institution capable de maintenir des contacts avec des individus et des instituts dans le domaine de l'anthropologie et du développement international. La SIDA peut ainsi avoir toujours accès à des anthropologues compétents, qui peuvent avec l'expérience acquérir une expertise tant au plan administratif qu'à celui de l'évaluation et de la planification des projets.

Pour illustrer cette collaboration, nous décrivons un projet restreint de développement des pêcheries en Guinée-Bissau. Il tendait au départ à promouvoir des solutions exclusivement techniques, mais suite à l'implication de spécialistes en sciences humaines, il a commencé à mettre l'accent sur

des considérations socio-économiques et la participation de la population locale. Cet exemple permettra de discuter des questions généralement soulevées par les anthropologues et de décrire le rôle joué par l'Unité d'étude pour le Développement dans le cadre de l'administration et de la réalisation de la composante anthropologique des projets de développement. Ce projet est par ailleurs révélateur de l'approche globale privilégiée actuellement par la SIDA dans le domaine du développement rural dont, avant d'en venir à notre exemple, nous décrivons les éléments essentiels.

◆ La stratégie pour le développement rural

La coopération suédoise pour le développement s'inspire d'un ensemble de politiques préalablement définies par les autorités gouvernementales. Notons que ces lignes politiques débordent le cadre général de l'application de cette coopération. Elles concernent également, par exemple, la sélection des pays bénéficiaires. Chaque division de la SIDA doit respecter ces lignes directrices quand elle évalue ou planifie des projets. L'objectif de la « stratégie pour le développement rural », énoncé qui exprime l'approche suivie par la Division agricole de la SIDA, est d'appliquer ces politiques jusqu'au niveau de la procédure d'identification des problèmes qui doivent être analysés avant même qu'un projet ne soit étudié. Ces orientations politiques mettent l'accent sur des objectifs d'équité sociale et économique. Les projets doivent donc s'assurer que le développement bénéficie aux populations les plus pauvres, et tenter de réaliser un équilibre entre les groupes dans le domaine de l'accès aux ressources matérielles et à l'influence politique. Bref, la stratégie vise la participation de la population concernée dans la planification et l'implantation des projets. Ce sont là deux conditions préalables et indispensables si l'on veut réellement atteindre ces objectifs.

Afin de s'assurer que la planification des projets respecte ces directives, la stratégie recommande une analyse préalable avant le plan final du projet. Cette analyse doit étudier les multiples variables d'un problème — par exemple, les causes diverses du faible rendement de l'agriculture — et utiliser pour cela une approche multi-dimensionnelle. En d'autres termes, elle doit étudier tant les facteurs techniques et économiques que sociaux et politiques du problème. Bien plus, l'analyse étudiera la possibilité d'impliquer directement la population dans le projet de développement. La stratégie recommande en outre que la région ou le village en cause soit spécifiquement objet d'étude et que, par la suite, des évaluations des répercussions du projet soient entreprises à ce niveau.

Dans ce type d'approche, l'anthropologie a évidemment beaucoup à dire. Au stade de l'analyse préalable, à celui de l'élaboration du projet ou lors de son évaluation, l'expertise anthropologique, grâce à ses connaissances théoriques et empiriques dans le domaine des institutions sociales et culturelles, peut permettre d'identifier les liens existant entre ces institutions

et l'utilisation concrète des ressources matérielles disponibles. L'anthropologue peut jouer un rôle important pendant la mise en œuvre du projet. Puisque la stratégie favorise l'équité sociale et économique et l'implication des populations, il est indispensable de connaître leur réalité sociale et culturelle. L'expertise anthropologique jouit ainsi d'une place de choix auprès des autres expertises au sein de l'équipe responsable de la planification du projet.

▣ Le projet de développement des pêcheries en Guinée-Bissau

L'objectif global de ce projet est d'élever le niveau de vie de la population de l'archipel de Bijago en Guinée-Bissau. Un objectif parallèle est de pourvoir la capitale de Bissau et son arrière-pays en protéines de poissons. Pour atteindre ces objectifs, le projet propose d'améliorer les méthodes de pêche grâce à l'utilisation de bateaux plus grands, de moteurs hors-bord et de nouveaux filets d'un genre différent de ceux déjà utilisés. Le projet vise également à améliorer les possibilités de transport des poissons capturés jusque vers le port de Bissau grâce à l'acquisition de deux bateaux spécialement équipés à cette fin. Une chaîne de réfrigération et une machine à fabriquer de la glace ont de plus été installées sur l'île Bubaque afin de faciliter la vente du poisson frais.

Nous n'indiquerons pas ici tous les facteurs qui ont donné au projet sa forme actuelle. Il suffira de mentionner qu'initialement le Gouvernement de la Guinée-Bissau désirait se servir de l'aide de la Suède pour développer la pêche hauturière. Il fut convenu plus tard, de remplacer ce projet par un nouveau projet de soutien des pêcheurs travaillant sur une plus petite échelle. Nous n'indiquerons ici les connaissances ethnographiques concernant les îles Bijago que dans la seule mesure où elles sont associées aux questions soulevées par ce projet de développement.

Au début du projet, il y a près de trois ans, le projet embaucha une sociologue. Sa principale tâche était de réaliser une enquête socio-économique relative aux pratiques traditionnelles de pêche à Bijago. Cette étude devait permettre d'adapter le projet aux conditions locales et aux besoins de la population. Elle devait aussi permettre de créer des systèmes assurant la distribution de l'équipement de pêche, la réalisation des récoltes et la commercialisation des poissons capturés. Avec le temps, cette sociologue est devenue un lien indispensable entre l'administration responsable du projet et la population locale.

En décembre 1979, un représentant de l'Unité d'étude pour le Développement s'est rendu sur place. La sociologue était sur le point d'achever son mandat et il semblait alors important de synthétiser ses expériences et de discuter de l'avenir du projet. Soulignons que l'Unité n'a été impliquée dans ce projet, à la demande du SIDA, qu'après l'embauche de cette sociologue. En fait, il n'y avait eu pratiquement aucun contact entre l'Unité et

cette sociologue pendant la plus grande partie de son séjour en Guinée-Bissau. Pendant la visite du représentant de l'Unité, elle identifia divers problèmes reliés à l'organisation courante du projet et qui n'avaient pas jusque-là fait l'objet d'une attention suffisante.

Au moment de cette visite, le projet n'avait commencé que depuis peu de temps et quelques pêcheurs seulement avaient été impliqués. C'est pourquoi la sociologue avait choisi de commenter des problèmes futurs prévisibles plutôt que ce qui avait déjà été mis en place. Chose certaine, l'implication de l'Unité à ce moment précis fut cruciale. En effet, elle permit à cette sociologue de présenter les résultats de son enquête à des collègues qui ont pu discuter de la question avec les responsables de la SIDA et les autorités locales. Voici un bref résumé des points soulevés par cette sociologue :

1. Elle souligna et remit en question l'orientation individualiste du projet. Les bateaux, les moteurs hors-bord et les filets avaient été distribués aux pêcheurs à titre de propriété privée individuelle. Or, la société Bijago est d'orientation profondément communautaire, le village constituant l'unité sociale et politique de base. Ce sont les liens de parenté et le groupe d'âge d'un individu qui déterminent en grande partie sa position sociale en ce qui concerne aussi bien les rituels que la division du travail et l'utilisation du territoire. Appartenir à l'un des quatre clans matrilineaires et à un groupe d'âge particulier entraîne pour l'individu un ensemble d'obligations et de droits envers tous les membres du village. Ces appartenances créent une unité et une stabilité qui, à long terme, assurent l'existence même du village. De nouveaux modes de maîtrise des ressources matérielles comme, par exemple, la propriété privée individuelle, donnent aux individus des moyens – du capital et un nouveau statut social dans le cas de la propriété privée – capables de transformer radicalement les relations et l'unité du village. Devant une telle perspective, la sociologue impliquée dans le projet proposa une alternative mieux articulée selon elle, à la structure sociale traditionnelle. À son avis, cette approche devait permettre d'obtenir l'appui et la participation de toute la population locale au projet de développement.
2. L'accent mis sur l'aspect commercial de ces activités de pêche. Une enquête lui avait permis de constater qu'un équilibre était maintenu dans l'économie traditionnelle des Bijagos entre la pêche et les autres activités économiques (par exemple, l'agriculture du riz sur brûlis) de telle sorte que l'auto-subsistance des membres du village était assurée. Cet équilibre se fondait sur le cycle annuel des activités de travail et sur leur division sexuelle. Or, à son avis, accroître pour des fins commerciales la somme de travail accomplie dans le domaine des pêcheries pourrait empêcher les familles de maintenir globalement leur propre auto-subsistance. Une telle situation serait désastreuse car, compte tenu de la rareté de la production céréalière en Guinée-Bissau, l'autosuffisance des villageois au plan alimentaire demeure essentielle.

3. Par ailleurs, le projet tel que conçu n'accordait aucune place aux femmes, privilégiant uniquement les activités des hommes. Aucune aide n'était prévue au projet pour la collecte des mollusques et autres fruits de mer. Pourtant ces récoltes faites par les femmes auraient pu être aussi commercialisées. Cet oubli de la condition féminine s'étendait également aux répercussions de l'accroissement de la somme de travail dans le domaine des pêcheries. Comme nous l'avons vu plus haut, cet accroissement allait entraîner une surcharge du travail des femmes en agriculture alors que, traditionnellement, les hommes s'occupaient de la préparation et du nettoyage du sol et les femmes des semences et des soins qu'exige la croissance du riz. Quant à la récolte, hommes et femmes y participaient. Avec l'expansion de la pêche commerciale, les hommes ne pourraient plus accomplir leur part de travail dans ce domaine.

Ces remarques furent incluses dans un rapport rédigé conjointement par la sociologue et le représentant de l'Unité d'étude pour le développement. On y recommandait qu'une évaluation socio-économique soit réalisée un an, au plus tard, après la présentation du rapport. Cette évaluation devait s'intéresser à ces questions et voir dans quelle mesure les prédictions de la sociologue s'étaient avérées exactes. Le rapport recommandait dans un tel cas, des actions immédiates pour remédier à la situation.

La sociologue quitta la Guinée-Bissau à la fin de son mandat en mars 1980. Grâce à la collaboration établie entre la SIDA et la Commission suédoise des pêcheries engagée à jouer un rôle consultatif dans le projet, surtout à l'égard des questions techniques, l'Unité d'étude pour le Développement a pu prendre la relève et assurer efficacement le suivi des recommandations de la sociologue. En septembre 1980, une mission se rendit en Guinée-Bissau afin de monter un plan d'action pour la période 1981-1985 et l'évaluation socio-économique suggérée dans le rapport fut l'une des tâches principales de cette mission.

Suite à cette mission, l'Unité d'étude pour le Développement et le Ministère des Pêcheries ont à leur tour précisé un plan d'action par lequel le Ministère promettait de modifier certains aspects de l'orientation du projet. Il fut d'abord convenu que le projet visait un développement rural intégré. Sans se limiter strictement au développement des pêcheries, le projet devait dorénavant promouvoir des activités dans les domaines de l'agriculture, de la santé et de l'éducation. Le projet devait tendre à hausser le niveau de vie de toute la population locale. On devait prendre en considération la situation des femmes et veiller à améliorer leurs conditions de travail. Enfin, il était jugé essentiel que l'ensemble de la communauté participe au processus de développement. À cet égard, le projet devait collaborer avec la collectivité par l'intermédiaire des autorités locales plutôt qu'avec les pêcheurs pris individuellement. Le projet voulait mieux articuler ses objectifs avec la réalité de la structure sociale et économique locale.

☐ Conclusion

Il est à présent acquis que les conditions socio-économiques locales doivent être connues lorsque l'on vise, par des projets de développement, à répondre aux besoins d'une population en la faisant participer à cet effort. Nous avons affirmé dans cet article que l'anthropologie peut grandement contribuer à cette approche. Plutôt que de réclamer une augmentation du nombre d'études dans ce domaine, nous avons préféré indiquer quelques-unes des difficultés à surmonter pour rentabiliser la contribution originale de l'anthropologie.

Nous avons aussi rappelé que la recherche anthropologique s'exerce habituellement dans des conditions différentes. Ces différences expliquent l'écart entre la façon dont l'anthropologue présente ses résultats et le besoin du planificateur d'obtenir une information directement applicable aux problèmes concrets qui le préoccupent. Le temps nécessaire à la réalisation d'une enquête de terrain entre également en contradiction avec les limites de temps imparties à de semblables projets.

À notre avis, les anthropologues pourront améliorer la présentation de leurs recherches lorsqu'ils auront acquis plus d'expérience dans l'application de leur science à des problèmes concrets. Par ailleurs, il n'y a pas, selon nous, de raccourcis possibles dans le domaine des méthodes de recherche quand il s'agit des données anthropologiques. Toutes les parties en cause doivent accepter qu'il faut d'abord connaître la situation sociale et culturelle d'une population ainsi que sa façon de concevoir et de définir les problèmes qu'elle rencontre, avant de mettre en œuvre des projets de développement. Cette connaissance exige de rencontrer et de vivre dans la population. Il n'est pas toujours nécessaire de mener des enquêtes de terrain exhaustives avant qu'un projet ne se mette en marche. À notre avis, ces enquêtes et des activités concrètes peuvent s'épauler. Nous croyons que certaines informations doivent être connues avant même de planifier un projet de développement alors que d'autres peuvent être acquises pendant sa réalisation. Il faut graduellement obtenir les informations qui, une fois acquises, assurent l'évolution de la planification du projet. En d'autres termes, l'étendue et la portée des activités de développement ne devraient pas augmenter plus vite que l'acquisition des connaissances relatives aux conditions de vie de la population visée et aux effets probables du changement provoqué par le projet lui-même.

Tout ceci nous ramène aux travaux des anthropologues. Jusqu'à présent, ils ont été surtout actifs à titre de consultants pendant des périodes limitées, réalisant des études préliminaires ou des évaluations de projets déjà mis en œuvre tout au moins partiellement. Dans le cadre de la coopération suédoise pour le développement, on assiste à une intervention différente des anthropologues. Ils travaillent toujours à titre de consultants, recueillant des données de base, mais ils sont aussi impliqués à plus long terme à titre de « conseillers socio-économiques » de sorte qu'ils font dorénavant partie

de l'équipe permanente de planification du projet. On peut ainsi poursuivre des études pendant que le projet est encore en phase de réalisation et que l'anthropologue est directement engagé dans des activités pratiques. Il devient alors une ressource pour l'ensemble des intervenants pendant toute la réalisation du projet.